

## Discours d'ouverture du colloque de la CASS du 1<sup>er</sup> décembre 2016

### Précarité et santé mentale : qui mène la danse ?

Dominique Decoux, Présidente de la CASS

- Au nom de tous les partenaires de la CASS, coordination de l'action sociale de Schaerbeek, vous dire notre joie de vous voir aussi nombreux aujourd'hui. Je vous remercie d'être là. Votre présence est déjà un engagement, un engagement à mieux comprendre pour mieux agir ensemble !
- Nous nous en réjouissons car c'est la raison d'être de la CASS. Pour rappel ou information à celles et ceux qui ne nous connaissent pas encore beaucoup aujourd'hui, la CASS est une concrétisation de la volonté du CPAS et de la coordination sociale réunissant quelque 50 associations et acteurs sociaux 1030 de partager leurs constats et analyses et d'unir leurs efforts, leurs moyens, leurs actions avec la volonté d'être ensemble plus forts dans la lutte contre la précarité et la pauvreté.
- Je tiens à vous dire ou redire l'importance de faire réseau aujourd'hui. En cette année où les CPAS fêtent leurs 40 ans, où certains politiques fédéraux ou régionaux rêvent de les voir disparaître dans une fusion avec les Communes, il faut rappeler que malgré toutes les critiques que l'on peut, doit même parfois, leur faire, ils restent quoi qu'on en dise, la garantie, que le social soit doté de vrais moyens dans une Commune. Sans CPAS, le social deviendrait sans doute une compétence à côté d'autres compétences : travaux publics, urbanisme, population, culture... et pourrait devenir sujet à arbitrages serrés en période de pénurie. Ces dernières années, nous démontrent en effet à l'envi comment les revenus des plus faibles économiquement sont ceux qui ont été visés le plus : les réductions des droits en sécurité sociale, chômage et santé, pour ne parler que de ça, en attestent à souhait.
- Mais le CPAS ne peut pas tout faire, ce n'est pas sa vocation et son double rôle d'aide et de contrôle ne lui permet d'agir au mieux dans toutes les situations. Seul, il est impuissant à lutter efficacement contre la pauvreté, la stigmatisation dont sont victimes trop souvent celles et ceux qui s'adressent à nous. Le travail avec les autres sociaux, et en particulier avec les associations, est fondamental si l'on veut à la fois, peser plus et mieux sur le cours des choses et des décisions politiques et offrir aux personnes en difficulté qui s'adressent à nous l'accompagnement personnalisé et bienveillant qu'elles sont en droit d'attendre. La généralisation de l'obligation des PIIS sera l'occasion de renforcer ce partenariat, pour le meilleur et en évitant le pire. Aujourd'hui, ce travail avec les partenaires est inscrit dans le schéma d'accompagnement qui sera présenté à notre Conseil la semaine prochaine. Qui aurait pu penser cela, il y a 12 ans !

- La problématique qui nous rassemble aujourd'hui est au cœur de nos réflexions depuis longtemps. Ça fait des années que les acteurs de la CASS se disent qu'il faudrait organiser une journée de réflexion sur ce thème et ce pour plusieurs raisons.
- Parce qu'il nous semble que ce lien que tous les travailleurs sociaux ont pu vérifier est souvent méconnu, nié. Que n'entendons-nous pas souvent dans certaines discussions café du commerce, voire parfois au sein de certains conseils de l'action sociale qui s'indignent de ce qui est décrit parfois comme de l'inertie ou de la mauvaise volonté : « Il/elle est déprimé-e, moi aussi, je le suis » ou « Tout le monde peut dire qu'il l'est ». Combien de fois les souffrances psychiques, morales, mentales ne sont-elles pas prises pour ce qu'elles sont et sont l'objet d'un jugement moral stigmatisant ?
- Et pourtant si, la pauvreté nuit gravement à la santé, à la santé des corps et à celle de l'âme, oserai-je dire : angoisse du lendemain, épuisement, stress permanent, perte d'horizon et d'espoir, perte de confiance en soi, mal de vivre, colère... Une excellente étude des mutualités chrétiennes, dont s'était le titre, l'a mis en évidence de belle manière, il y a quelques années.
- Ces souffrances augmentent au même rythme que croissent les inégalités sociales qui ne cessent de se creuser ces dernières années, les travailleurs sociaux au sens large, y sont confrontés plus que jamais. Cette souffrance engendre aussi de la souffrance pour eux parce face à elles, ils peuvent se sentir désemparés, impuissants, menacés quand elles provoquent parfois une très grande violence
- C'est de cela que nous allons parler aujourd'hui. Cette journée peut constituer pour chacune et chacun d'entre nous, une pause au bord du chemin où nous prenons le temps de regarder posément une réalité souvent méconnue ; stigmatisée ; le temps de mieux comprendre pour mieux agir, pour le plus grand bénéfice de celles et ceux qui s'adressent à nous ; mais aussi pour notre propre bénéfice, nous travailleurs, qui devons éviter d'être englouti par cette détresse.
- Nos intervenants, que nous remercions infiniment d'avoir accepté de nourrir et partager nos réflexions, nous éclairerons sur différents aspects de ce lien : peut-on rendre les personnes responsables de leur mal-être ? Quel est le poids de la responsabilité collective ? Comment accompagner au mieux les personnes en souffrance psychique ? Etre privé d'emploi affecte-t-il notre santé ? Des réflexions importantes et stimulantes.
- Je remercie aussi Martine Cornil, célébrité ex-journaliste de la RTBF, d'avoir une nouvelle fois accepté d'être le chef d'orchestre de notre journée et je remercie déjà les coordinateurs de la CASS : Eric et Véronique ainsi que toute la petite équipe de préparation qui les a entourés pour l'organisation de cette journée qui je l'espère, mais je le crois, sera riche et passionnante pour tous.

- Bonne journée et parole maintenant à Anne Gauthier, vice-présidente de la CASS pour son petit mot de bienvenue.